

THE@TREetc.

Association loi de 1901

Formulaire d'inscription saison 2022/2023

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : M F

Adresse :

Code postal : Ville :

 courriel (*écrire en majuscule*) :

 Portable principal : Profession (pour les majeurs) :

A remplir pour les adhérents mineurs :

Classe et Établissement scolaire :

Profession de la mère : Profession du père :

 portable (mère) :  portable (père) :

CRÉNEAUX

ADULTE : Lundi : 19h45/21h45 SOCH Vendredi : 20h00/22h00 SAF (Improvisation)

ADOLESCENT : Jeudi : 18h30/19h45 SAF Vendredi : 20h00/22h00 SAF (Improvisation)

Samedi : 12h30/13h45 MQC

ENFANT : Lundi : 18h00/19h15 né.e de 2017 à 2014 SOCH Mercredi : 14h00/15h15 né.e de 2013 à 2010 TMS

Mercredi : 17h00/18h15 né.e de 2017 à 2014 MQC Mercredi : 18h30/19h45 né.e de 2013 à 2010 MQC

Samedi : 9h30/10h45 né.e de 2017 à 2014 MQC Samedi : 11h00/12h15 né.e de 2013 à 2010 MQC

COURS PRIVÉS : Mardi : 1 séance 3 séances DOM

TMS Théâtre Maurice Sochon (Joliot/Orgemont) - MQC Maison de quartier des coteaux - SAF Salle abbé Fleury (centre-ville) - DOM à domicile

TARIF*

ANNUEL : ADULTE : 280 € ÉTUDIANT/SENIOR : 240 € ENFANT/ ADOLESCENT : 220 €
30 séances

TRIMESTRIEL** : ADULTE : 140 € ÉTUDIANT/SENIOR : 120 € ENFANT/ ADOLESCENT : 110 €
10 séances

COURS individuel : 30 €/1h00 80 € 3 séances/1h00 **STAGE VS ***** : 25 €/jrs (6h)

- Le règlement ainsi que la fiche d'inscription doivent être remis pour la 2^{ème} séance, la 1^{ère} étant un cours d'essai -
- -20€ sur et à partir de la 2^{ème} cotisation d'un membre d'une même famille - + 5% pour les règlements ANCV -

* Le tarif indiqué comprend l'adhésion de 50 € et la cotisation - ** jusqu'aux vacances de d'Hiver - *** Toutes Vacances Scolaires

CADRE RESERVE AU SECRETARIAT

	Chèques (à l'ordre de THE@TRE etc.)	Espèces	N° d'inscription
Montant	<input type="checkbox"/>		
	<input type="checkbox"/>		
	<input type="checkbox"/>		

Si coordonnées différentes de l'adhérent : Banque, N° de chèque, Titulaire du chèque (nom et prénom) et adresse.

Informations complémentaires :

Siège social : Espace Nelson Mandela 82 boulevard du Général Leclerc - 95100 ARGENTEUIL -

Siège administratif : 186 route de Cormeilles - 95100 ARGENTEUIL -

 06.16.95.94.83  mfsaint.dizier@free.fr  <http://marie-france-saint-dizier.com/>

Siret n° : 53123843400017 Licence spectacle n° : 2-1046299

THE@TREtc.

Association loi de 1901

REGLEMENT INTERIEUR

- 1) Par respect des règlements et pour le bon fonctionnement de l'association, **les cotisations doivent être versées en début de saison**. Toute cotisation est due et non remboursable.
- 2) **Tout accompagnateur ou parent doit s'assurer de la présence du professeur** ou d'un responsable de l'association dans la salle avant de laisser le (les) enfant(s), dont il est responsable.
Les parents de l'enfant doivent s'assurer que **toute personne venant chercher l'enfant en fin de cours aura été présentée au préalable au professeur**.
De même, **tout accompagnateur ou parent est responsable du bon comportement du (des) enfant(s) dont il est responsable avant et après leur cours**. Par conséquent les enfants qui attendent leur cours doivent être silencieux et ne perturber en aucune façon la séance en cours.
- 3) **THE@TREtc. ne peut être tenue responsable ni des accidents** dont peuvent être victimes les élèves **hors enceinte de la salle de théâtre et hors horaires des cours respectifs, ni des dégradations que ces derniers peuvent provoquer**. Les locaux ne doivent subir aucune dégradation et les auteurs de détériorations seront rendus responsables de leurs actes.
- 4) **En cas d'absence, avertir le professeur dans les meilleurs délais**. En cas de litige, le cahier d'appel fait foi de la présence effective de l'enfant au cours. Par suite d'absences répétées ou de retard répétés, le professeur se réserve le droit d'exclure l'adhérent du cours.
- 5) **La pratique du théâtre se fait en vêtement de tous les jours**. Tous les bracelets, chaînes, boucles d'oreilles, barrettes, bagues et bijoux de toutes sortes peuvent être interdit durant certains exercices. Il est donc préférable de les laisser à la maison ce qui évitera les vols, les pertes, les oublis ... THE@TREtc. n'étant pas responsable des vols pouvant être commis.
- 6) **La ponctualité est nécessaire à une bonne pratique de la cohésion d'équipe**. L'horaire qui vous est indiqué est celui du début effectif du cours dans la salle. Venir donc un peu plus tôt pour pouvoir se changer si besoin, donner le bonjour, papoter, éteindre son portable, etc. tout cela se faisant hors salle. En cas de retard, il convient d'attendre le signal du professeur pour monter sur scène et s'en excuser auprès du professeur.
- 7) **Pour la bonne tenue des cours qui se passent sur scène**, l'accès à la salle est autorisé uniquement aux adhérents et dans le silence. Tout adhérent qui voudrait assister à d'autres cours doit en demander au préalable l'autorisation.
- 8) **Le professeur est responsable du bon déroulement des cours**. En cas de non-respect des règles morales et de discipline, le professeur se réserve le droit d'exclure un élève du cours.
- 9) **Pour toutes manifestations théâtrales** (représentations publiques, sorties théâtrales, stage, master class, etc.) **une convocation est remise, à laquelle il est impératif**, pour des raisons d'organisation et de politesse, **de répondre par " OUI " ou par " NON "**. L'absence de réponse entraînera la non-participation aux manifestations concernées. **Pour l'organisation des spectacles enfants et adolescents** une participation de 10 € sera à remettre au professeur avant les vacances d'Hiver. Les costumes et accessoires fournis par THE@TRE etc. doivent être rendus dans l'état où ils ont été fournis.
- 10) **Tous adhérents acceptent d'être filmés et/ou photographiés**, lors des cours ou des représentations et acceptent que son image soit diffusée sur tous supports.

POUR LES MINEURS

Je soussigné(e).....

J'autorise Je n'autorise pas MON ENFANT À RENTRER SEUL.

J'autorise mon enfant à pratiquer le théâtre.

Je m'engage à respecter le règlement intérieur de l'association et à le faire connaître et respecter par l'enfant. Règlement intérieur dont j'ai pris connaissance et dont j'accepte les règles sans réserve.

Date : Signature du parent :

Bureau :

POUR LES MAJEURS

Je soussigné(e).....

Je m'engage à respecter le règlement intérieur de l'association, dont j'ai pris connaissance et l'accepte sans réserve.

Date :

Signature :

Bureau :

Siège social : Espace Nelson Mandela 82 boulevard du Général Leclerc - 95100 ARGENTEUIL -

Siège administratif : 186 route de Cormeilles - 95100 ARGENTEUIL -

☎ 06.16.95.94.83

✉ mfsaint.dizier@free.fr

🌐 <http://marie-france-saint-dizier.com/>

Siret n° : 53123843400017 Licence spectacle n° : 2-1046299